

TERMES DE REFERENCE



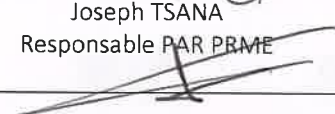
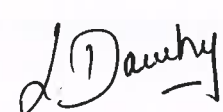
**RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION CHARGEE DE
L'ACCOMPAGNEMENT DES MICROPROJETS ECONOMIQUES**

09/11/2020

OBJET

Ce document présente les termes de référence pour le recrutement d'une organisation de développement local pour accompagner l'entreprise dans l'étude, la sélection et la mise en œuvre de microprojets économiques.

VALIDATION

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Martin KAMGUIM Chargé du développement économique local 	Suzanne NGAPOUT Responsable Gestion Environnemental et Social  Joseph TSANA Responsable PAR PRME 	Lorène DAUCHEZ Directrice Environnemental et Social 

LISTE DE DIFFUSION

<p>Interne : Directeur Général – Directeur Général Adjoint – Directrice Ressources Humaines et Moyens Généraux – - Chef de Service Moyens Généraux - Cadre Achats Senior</p> <p>Externe : Prestataires consultés</p>
--

ACCESSIBILITE

Confidentiel	<input type="checkbox"/>	Document destiné exclusivement aux personnes nommément désignées dans la liste de diffusion
Restreinte	<input checked="" type="checkbox"/>	Document destiné exclusivement aux fonctions figurant dans la liste de diffusion.
Interne	<input type="checkbox"/>	Document interne diffusable au sein de l'entreprise.
Libre	<input type="checkbox"/>	Document de diffusion libre à l'interne et à l'externe

I- PRESENTATION NHPC

NHPC est une Société Anonyme (SA) de droit Camerounais créée le 7 juillet 2016.

L'actionnariat de la Société est le suivant :



- EDF (40%) - Industriel leader mondial des énergies bas carbone et expert en production d'énergie nucléaire, hydraulique, thermique et renouvelable.
- SFI (20%) - Institution financière membre du groupe Banque Mondiale, et plus grande institution de développement en charge du secteur privé.
- Etat du Cameroun (15%) - Partenaire institutionnel clé dans la promotion de l'investissement et la mise en œuvre des partenariat public-privé au Cameroun
- AFRICA 50 (15%) - Fonds d'investissement africain indépendant orienté vers les projets nationaux et régionaux à fort impact, notamment dans les domaines de l'énergie et le transport.
- STOA (10%) - Fonds d'investissement français spécialisé dans les infrastructures et l'énergie dont l'ambition est d'accompagner les projets à forte valeur ajoutée en Afrique, en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est.

NHPC a pour mission la conception, le financement, la construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal sur le fleuve Sanaga (420 MW, 2970 GWh de production annuelle d'électricité soit environ 30% de l'électricité du Cameroun à sa mise en service) et de la ligne de transport d'évacuation d'énergie (225 000 V – 50 km) entre Nachtigal et Nyom.

Aux côtés de son volet industriel, le Projet Nachtigal est également porteur d'une forte ambition dans les domaines environnementaux et sociaux

Démarré en février 2019, la mise en service de l'aménagement hydroélectrique devrait s'effectuer fin 2023. NHPC assurera également l'exploitation de l'ouvrage pendant 35 ans.

Le financement du Projet d'environ 800 Md CFA est conçu en « project finance » en s'appuyant sur un pool constitué d'Institutions de Développement Internationales majeures mais également de banques locales :



Plus important PPP (Partenariat Public Privé) en cours en Afrique dans le domaine de l'énergie, Nachtigal s'est vu remettre le prix de Projet de l'Année 2018 dans la catégorie des Financements Multilatéraux par l'institution Project Finance International (PFI).

Pour plus d'informations sur l'actualité du Projet, il convient de consulter la page LinkedIn de Nachtigal.

II- CONTEXTE LOCAL ET JUSTIFICATIF DE LA PRESTATION

Dans le cadre du Projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal Amont sur le fleuve Sanaga, NHPC a décidé de mettre en œuvre un Plan d'Action de Développement Economique Local (PADEL) qui a vocation à promouvoir, le développement socioéconomique à une échelle locale et à catalyser les efforts d'une multitude d'acteurs pour financer différentes actions à mener afin d'atteindre cet objectif.

Le Projet impactera des villages répartis sur 5 départements et 9 communes. Le barrage et la centrale impactent des villages au sein des communes de Ntui (département de Mbam et Kim), Mbandjock (Département de la Haute Sanaga) et Batchenga (Département de la Lékié). La ligne à haute tension impacte des villages des communes de Batchenga et Obala (Département de la Lékié), de Soa (Département du Méfou et Afamba) et de Yaoundé 1 (Département du Mfoundi). D'ici 2023, les activités d'autres villages situés sur la Sanaga dans les communes d'Ebebda et de Sa'a (Département de la Lékié) seront également impactées. Par ailleurs, des terres agricoles de remplacement pour les personnes affectées par le projet ont également été attribuées dans la commune de Nkoteng (Département de la Haute Sanaga). Au total, la population des villages concernés dépasse 150,000 personnes.

S'inscrivant dans ce contexte, l'esprit du Plan d'Action de Développement Economique Local peut se synthétiser ainsi :

- Mettre en œuvre des actions réalisables par les porteurs du projet économique sélectionnés.
- S'inscrire dans les dynamiques de développement économique existant localement, en essayant de les renforcer, en travaillant en partenariat avec les différentes structures qui les mettent en œuvre,
- Cibler des actions identifiées comme prioritaires par l'ensemble des parties prenantes.

En préparation de la mise en œuvre du PADEL, une enquête a été menée en 2020 dans les 35 villages directement impactés par le projet afin d'actualiser la connaissance des dynamiques socioéconomiques locales. Cette enquête dont les résultats seront partagés avec le prestataire retenu, a révélé la faible insertion sociale et professionnelle des jeunes et les difficultés du secteur agricole comme principaux freins au développement local.

L'agriculture est la principale source de revenu dans la zone du projet, suivi du transport et du commerce. Les cultures les plus citées sont respectivement le manioc, le cacao, le maïs, et l'arachide. L'élevage (porcs, poules et chèvres) est quant à lui pratiqué de façon traditionnelle. Seuls quelques villages ont indiqué avoir une ferme moderne sur leur territoire. Parallèlement aux activités agropastorales, les populations locales ont cité comme autres sources de revenu la transformation du manioc chez les femmes, l'artisanat et les prestations de service champêtre.

Pour ces populations, le développement local est ralenti par les obstacles rencontrés dans la pratique de leurs activités agropastorales parmi lesquels l'insuffisance et la dégradation des pistes agricoles, l'insuffisance des terres cultivables et la mauvaise qualité des sols, l'insuffisance d'appui technique et financier et les dérèglements climatiques.

C'est dans ce contexte que NHPC a décidé du lancement des activités du PADEL pour, à court terme, apporter une réponse adéquate aux difficultés rencontrées par les populations dans le cadre de leurs activités génératrices de revenu et, à long terme, contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations riveraines à travers des actions innovantes dédiées à l'éducation et l'insertion professionnelle des populations riveraines dans les chaînes de valeur agricoles locales.

Pour ce faire, NHPC souhaite s'attacher les services d'une Organisation d'appui au développement économique rural afin de conduire ce programme d'accompagnement des promoteurs de projets générateurs de revenus.

Les présents termes de références détaillent le contenu de la mission.

III- OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'enjeu est ici de contribuer au développement de micros-entités économiques qui pourront accroître l'activité économique, créer localement de la richesse, développer l'auto-emploi et, selon les possibilités, des emplois salariés.

Concrètement, il s'agira pour la première année de :

- Capaciter les populations locales pour faire émerger des idées de projets économiques pertinentes, adaptées au contexte et susceptibles de faire de la zone de projet un pôle de production pour divers produits et services ;
- Capaciter au moins 75 entrepreneurs locaux (dont 30% de femmes) en éducation financière de base leur permettant une meilleure gestion de leurs activités et facilitant leur accès au crédit ;
- Accompagner la réalisation des microprojets économiques retenus ;
- Encadrer les porteurs des projets financés.

A terme, les résultats de ce projet contribueront à la réflexion sur la stratégie globale de reconversion/réinsertion des ouvriers engagés dans la phase de construction du barrage.

IV- ACTIONS PRINCIPALES

Le prestataire devra dérouler une série d'actions organisées en deux principales phases :

- Une phase de préparation : d'une durée prévue de 2 mois au cours de laquelle le prestataire effectuera son analyse du contexte local et établira le contact avec les parties prenantes clés de l'opération.
- Une phase de mise en œuvre de l'accompagnement, d'une durée de 10 mois incluant l'identification des secteurs d'activités et porteurs de projets à appuyer ainsi que la fourniture de l'appui technique et matériel.

V- RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu de cette prestation les résultats suivants :

- Les populations locales, notamment les jeunes, présentent des idées de projets économiques pertinents, adaptés au contexte et susceptibles de faire de la zone de projet un pôle de production pour divers produits et services ;
- Les entrepreneurs locaux formés assurent une meilleure gestion financière de leurs activités et ont accès au crédit ;
- Les microprojets économiques retenus sont transformés en TPE/PME opérationnelles ;
- Les porteurs des projets financés bénéficient d'un accompagnement technique.

VI- LIVRABLES DE LA PRESTATION

Il est attendu du prestataire les livrables suivants :

- Un rapport de démarrage produit au terme de la réunion de lancement de la prestation ;
- Un rapport de fin de première phase produit après les deux premiers mois d'activité sur le terrain ;
- Un rapport de présélection des axes d'intervention pertinent localement transmis après 3 mois d'activité ;
- Un rapport d'identification et de présélection des projets et bénéficiaires potentiels produit au 4ème et au 5ème mois d'activité ;
- Une proposition de programme budgétisé de mise en œuvre des actions d'accompagnement ;
- Des rapports mensuels produits entre le 25 et le 30 de chaque mois.
- Des photos et des courtes vidéos de bonne qualité rendant compte du déroulement et des résultats de l'activité (compilées sur support informatique)
- Des rapports de suivi et évaluation trimestriels et semestriels.
- Un Rapport final de la prestation

VII- MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

La mise en œuvre de la prestation sera effectuée par une organisation de la société civile présentant une

- Au moins 10 années d'expérience dans la gestion des programmes pour les jeunes au Cameroun ou dans des environnements ruraux et des profils similaires en Afrique subsaharienne,
- Une expérience avérée dans l'accompagnement des porteurs de microprojets économiques,
- Une expérience démontrable dans la mise en place d'activités de haute qualité pour l'autonomisation des jeunes et le développement agricole ;
- Une expertise avérée sur les questions de genre ;

VIII- ORGANISATION, DUREE ET BUDGET DE LA PRESTATION

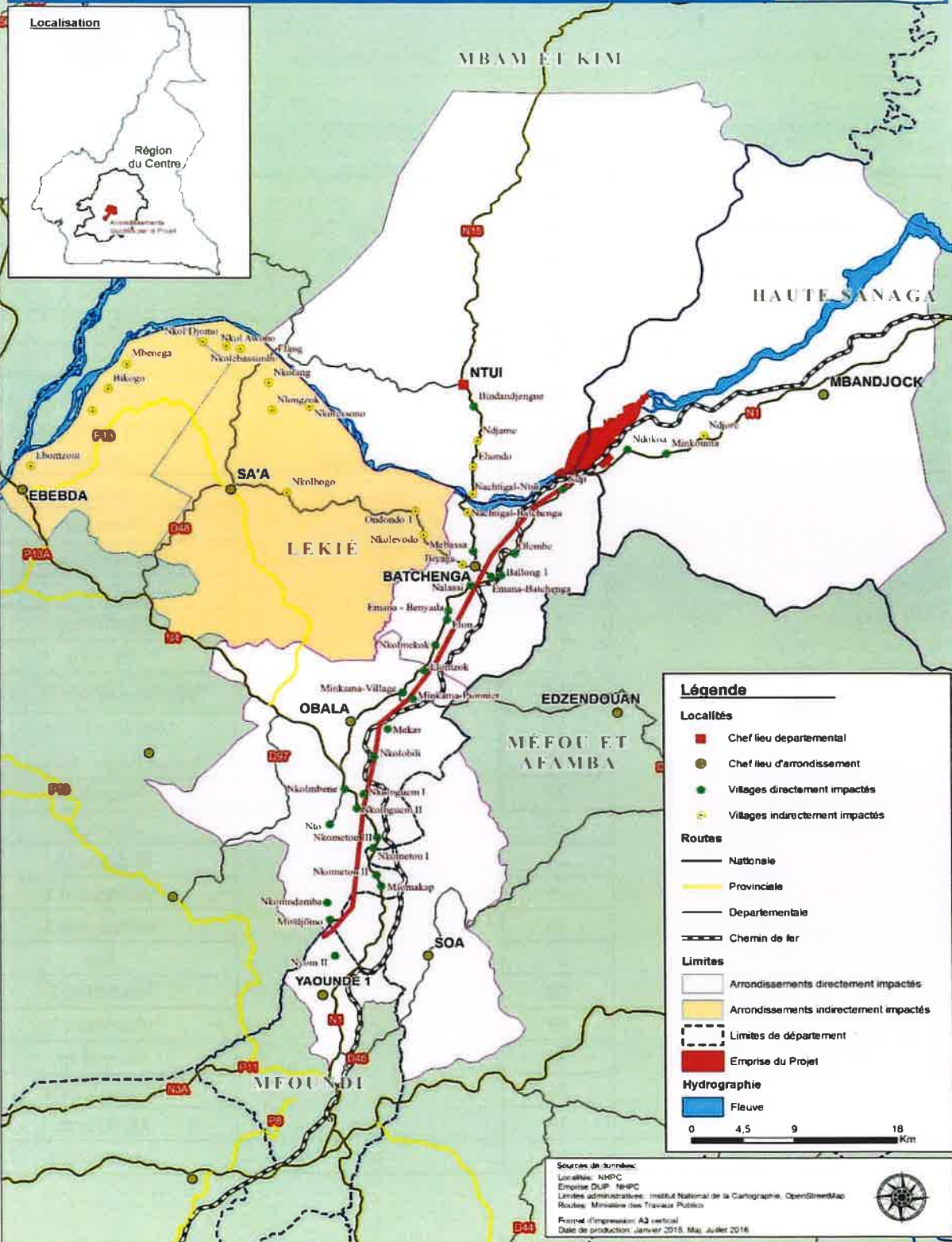
La durée de la prestation est de 1 an, et pourra être renouvelée en fonction des résultats obtenus. Le budget de la prestation pour la première année n'excédera pas 10 Millions de FCFA et le budget maximum de l'appui technique et matériel aux microprojets sélectionnés sera de 30 Millions de FCFA. Soit un budget de 40 Millions de FCFA pour la première année d'accompagnement.

IX- ZONE D'INTERVENTION

La zone d'intervention est représentée sur la carte ci-dessous et correspond, pour la première année, aux 33 villages directement impactés par le projet. Les activités démarreront à Batchenga, Mbandjock, Ntui et ensuite Obala.

Départements	N°	Arrondissements	Villages	
Haute Sanaga	1	Mbandjock	Ndokoia,	
	2		Minkouma,	
	3		Ndjoré	
Mbam et Kim	4	Ntui	Obandene	
	5		Bindandjengue	
	6		Ndowé	
Lekié	7	Batchenga	Ndji	
	8		Olembé	
	9		Ballong 1	
	10		Ballong 2,	
	11		Emana Batchenga,	
	12		Mebassa,	
	13		Nalassi,	
	14		Famnassi	
	15		Emana-Benyada,	
	16		Elon,	
	17		Nkomelkok,	
	18		Elomzok	
	19		Minkama village (1,2,3)	
	20		Minkama Pionner	
	21		Mekas (inclus Mekas 2),	
	22		Nkolobili,	
	23		Foulassi	
	24	Nkolmbene,		
	25	Nkolnguem 1		
	26	Nkolnguem 2		
	27	Nto		
	28	Nkometou 3		
	29	nkometou 2		
	30	Mfomakap,		
	31	Nkomndamba,		
	32	Mindjomo,		
	Mefou et Afamba	33	Soa	Nkometou 1

PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDROELECTRIQUE DE NACHTIGAL AMONT
 Carte des unités administratives touchées par le Projet



X- EXIGENCES PARTICULIERES

NHPC attend du prestataire un fort engagement dans les domaines de la santé et de la sécurité, de l'éthique et de la conformité, et enfin dans le domaine social.

Par ailleurs, le présent marché est ouvert à toute organisation ayant une expérience dans l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de leur politique sociétale.

XI- CONTENU DE L'OFFRE

Les soumissionnaires auront à produire, dans une enveloppe cachetée les pièces ci-dessous définies datées et signées par eux, rédigées en langue française, en 1 exemplaire original papier + 1 copie électronique sur clé USB ou CDRom.

- **Une lettre de soumission datée et signée**, indiquant l'engagement du soumissionnaire à réaliser les prestations dans les conditions de prix et de délai proposé ;
- **Une offre financière détaillée, datée et signée**, incluant une proposition d'échéancier de paiement ; l'offre financière distinguera le montant alloué au prestataire et le montant alloué aux programmes d'accompagnement.
- **Un Dossier administratif** comprenant :
 1. La carte de contribuable en cours de validité ou équivalent (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts)
 2. Le registre de commerce ou équivalent.
 3. Un certificat d'imposition en cours de validité signé d'un responsable des impôts habilité, territorialement compétent (original) ;
 4. Une attestation de non-faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original) ;
 5. Une attestation de non-redevance et le bordereau de situation fiscale en cours de validité (original) ;
 6. Une attestation de soumission pour CNPS (original) ou équivalent ;
 7. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original) ;
 8. Une attestation d'assurance RC Professionnelle ;
 9. L'attestation et le plan de localisation ;
 10. Pour les prestations réglementées, l'agrément ou l'habilitation du prestataire ;
 11. Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1 à 9 devront être produites pour chacun des membres du groupement ;
 12. Une attestation de visite de la zone d'intervention ;

N.B. : Les pièces administratives devront être produites en original ou copies certifiées conformes par l'autorité du service émetteur et datées de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

- **Un Mémoire technique**

Ce document comprendra

- Une note méthodologique de réalisation des prestations, comprenant les aspects logistiques et planning
- Les références du candidat et les CVs des personnels clés
- Des commentaires sur les termes de référence annexés ;
- **La déclaration sur l'honneur annexée dument remplie et signée**

La description des prestations, ses annexes et autres pièces du Dossier de Consultation ne sont pas à remettre dans l'offre.

- **Le calendrier détaillé des activités**

XII- PROFIL ET COMPETENCE DE L'ORGANISATION

Le Prestataire doit être une organisation locale de développement local ayant le profil suivant :

- Expertise d'au moins 10 ans dans la mise en œuvre de programmes de développement économique local ;
- Expertise dans la mise en place de dispositif d'entrepreneuriat d'insertion socioprofessionnelle des jeunes par les métiers ruraux agricoles et non agricoles ;
- Une expérience avérée dans l'accompagnement agricole,
- Le développement des chaînes de valeurs (expertise en techniques agricoles et commercialisation).
- Une bonne connaissance des normes internationales et notamment celles de la SFI ;
- Une connaissance de la zone d'intervention ;
- Au moins 5 références ;

La disponibilité de conventions cadres avec les institutions étatiques du MINJEC, du MINADER, du MINEPIA ou du MINPMEESA et la participation à la mise en œuvre de la politique RSE des entreprises seront un atout ;

Le consultant devra proposer une équipe expérimentée et de taille suffisante, capable de conduire efficacement les enquêtes socio-économiques sur une durée de 3 mois maximum.

XIII- APPRECIATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées comme suit :

- Un dossier administratif incomplet est susceptible d'entraîner une non-qualification de l'offre
- L'offre technique pèsera pour 70% de la note finale et sera calculée suivant les critères du tableau ci-dessous qui seront appréciés en fonction des documents reçus :

Critère	Note
Présentation de l'organisation : Profil et Références	Sur 10 points
Compréhension des termes de référence : commentaires et suggestions	Sur 15 points
Qualité des réalisations	Sur 10 points
Organisation envisagée : Composition et expertises des équipes	Sur 10 points
Approche méthodologique proposée	Sur 25 points
Connaissance de la zone	Sur 10 points
Conventions avec les institutions étatiques	Sur 10 points
Moyens logistiques disponibles	Sur 10 points
Total	100 points

Seules les propositions techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 60 points feront l'objet d'une évaluation financière.

- L'offre financière (OF) pèsera pour 30% et sera calculée suivant les critères suivants :

L'offre présentant le montant global financier le plus bas se verra attribuer 30% et celle présentant le montant global financier le plus élevé 0%, les autres offres se voyant attribuer un % calculé au prorata de leur positionnement entre l'offre la plus basse et l'offre la plus élevée.

Toutefois, si dans le panel des soumissionnaires apparaît une offre très en écart par rapport à la moyenne des offres, le Client se réserve le droit de revoir le dispositif de cotation des offres financières exposé ci-dessus.

- Les critères de mieux disant sont susceptible d'apporter 15% comme suit :

L'appréciation des offres dans les domaines de la santé et de la sécurité, et de l'éthique et de la conformité, constitue un critère de mieux disant pouvant attribuer jusqu'à 10% de points supplémentaires.

L'appréciation du pitch constitue un bonus pouvant attribuer jusqu'à 5% de points supplémentaires.

XIV- DELAIS DE SOUMISSION DES OFFRES

Les offres devront parvenir au siège de NHPC au 1067 Bis, Rue 1750-Nouvelle Route de Bastos Yaoundé (Cameroun) au plus tard le **vendredi 19 mars 2021 à 12H00**.

Elles devront obligatoirement être présentées sous plis fermés portant uniquement la mention : « **Recrutement d'une organisation d'appui au développement économique local** » à l'attention du Service Achats de NHPC.

Les dossiers incomplets entraîneront une disqualification immédiate.

XV- ANNULATION/SELECTION

En cas d'annulation des Termes de Références, ou de non-sélection, les Soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

XVI- INTERLOCUTEURS

Pour toute information relative aux prestations, le Prestataire pourra contacter :

M. Martin KAMGUIM

Chargé du Plan de Développement Economique Local

(237) 658 02 93 92

martin.kamguim@nachtigal-hpc.com

Pour toute information relative au processus d'appel d'offres, le Prestataire pourra contacter :

Mme Myrille Mbouhom Tchomte

Cheffe de Services des Moyens Généraux

(237) 695 596 033

myrille.mbouhom@nachtigal-hpc.com

